

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 11

Artikel: La non-prolifération nucléaire et la sécurité des nations
Autor: Brunner, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La non-prolifération nucléaire et la sécurité des nations

La conférence sur le désarmement, qui s'est tenue cet été à Genève a pris, comme on le sait, une tournure surprenante. Alors que les Soviétiques semblaient enclins à souscrire aux thèses américaines sur l'urgence de mesures efficaces pour écarter le danger de prolifération nucléaire et que l'intérêt qu'ils avaient manifesté à l'égard de la conclusion d'un traité international paraissait justifier les espoirs nourris notamment dans le camp américain, un raidissement inattendu s'est produit dans leur attitude après que la conférence eût été saisie d'un projet de traité américain. Se détournant de l'objet essentiel des pourparlers, le délégué russe a lancé des attaques virulentes contre la République fédérale, laquelle serait, à en croire le porte-parole du Kremlin, animée d'un violent désir de « revanche » qu'elle tenterait inmanquablement d'assouvir si on lui donnait accès au contrôle d'armes nucléaires. Or, M. Tsarapkin prétend qu'une certaine participation des pays non-nucléaires appartenant à l'OTAN au contrôle du potentiel nucléaire américain telle que la prévoit le projet de force nucléaire multi-latérale aurait précisément cet effet, désastreux à ses yeux.

Il est cependant évident qu'il ne s'agit là que d'un prétexte. Pour diverses raisons les dirigeants soviétiques ont choisi les négociations sur la non-dissémination des armes nucléaires pour relancer leur offensive contre l'OTAN en général et la République fédérale en particulier. Sommes-nous simplement en présence d'un stratagème destiné à renforcer la position de Moscou en vue du traité tant désiré par les Américains auquel M. Tsarapkin se rallierait finalement? Ou bien le Kremlin se croit-il véritablement menacé par la perspective d'une participation allemande à la MLF? Nous inclinons résolument à la première hypothèse, les deux Grands ayant un intérêt manifeste à ce que le nombre des nations disposant de l'arme suprême reste limité. Bien que

la tentative de cet été ait échoué, les efforts entrepris dans ce but se poursuivront. Aussi n'est-il pas inutile d'examiner de plus près le problème de la non-dissémination — indépendamment de ce que les prochaines semaines nous réservent à ce sujet — et de tenter d'en dégager les éléments principaux.

Les efforts que les Etats-Unis, principal promoteur des négociations qui ont pour objet la prolifération, ont entrepris, sont en fait la conséquence logique des théories stratégiques élaborées outre-Atlantique depuis la fin de la dernière décennie. Les tenants de ces théories acquirent une influence décisive sur la politique nucléaire américaine lorsque les démocrates réintégrèrent la Maison-Blanche en 1960. La prépondérance de leurs idées se traduisit notamment par la conclusion de l'accord de Moscou en août 1963, lequel stipulait la suspension des essais nucléaires dans l'atmosphère. Il y a deux ans déjà, le motif le plus impérieux ayant commandé du côté américain la conclusion de ce traité était donc la non-dissémination que l'interdiction partielle d'essais devait faciliter. Aujourd'hui, les Américains sont décidés à compléter les mesures prises à l'époque et verrouiller la porte du club atomique. Ils estiment indispensables des mesures immédiates propres à conjurer le danger que les neuf pays qui pourraient désormais amorcer un programme d'armement, nucléaires s'engagent sur cette voie. Dans l'hypothèse de l'opportunité de la non-dissémination — que nous allons examiner — l'urgence d'un traité ou d'autres mesures appropriées ne peut, en effet, être sérieusement contestée.

LA MENACE CHINOISE — NOUVEAU FACTEUR DE PROLIFÉRATION

Les raisons invoquées en faveur de la non-dissémination sont connues depuis des années. L'augmentation — c'est là un des axiomes principaux de la doctrine en vertu de laquelle on veut prévenir une extension du club nucléaire — des nations munies de ces armes ne manquerait pas d'accroître

le risque qu'elles soient employées un jour. Aux yeux des Etats-Unis cette crainte est momentanément d'autant plus justifiée que les pays susceptibles de velléités nucléaires sont précisément ceux qui risquent le plus d'être entraînés dans des conflits armés.

En effet, la menace de prolifération a tout d'abord surgi en Europe vers la fin de la dernière décennie, alors que la vulnérabilité croissante du territoire américain inspirait des doutes sur la résolution américaine de s'opposer par tous les moyens à une invasion soviétique, ébranlant donc la confiance en l'efficacité de la dissuasion américaine au profit de l'Europe. Aujourd'hui, en revanche, c'est de zones extrêmement instables telles que l'Asie et le Proche-Orient que pourrait partir la prolifération. Car les Européens pensent avoir moins de raisons de craindre une agression soviétique — qui paraît, en effet, très improbable au regard des effectifs classiques de la Russie. En outre, le réarmement allemand ainsi que la présence d'un grand nombre d'armes nucléaires tactiques mettent l'OTAN en mesure de faire face à d'éventuelles actions locales de l'adversaire. Au contraire, les peuples libres d'Asie sont exposés à la menace de guerres subversives ou révolutionnaires fomentées, ou en tous cas exploitées par les communistes, menace à laquelle vient s'ajouter la puissance nucléaire chinoise. A plus forte raison les Etats asiatiques qui en ont la possibilité, notamment l'Inde et le Japon, tenteront-ils de jeter dès maintenant les bases d'un armement nucléaire que la menace nucléaire chinoise, actuellement de portée très réduite, d'une utilité plus psychologique que pratique, va augmenter considérablement au cours des années à venir. Israël se voit de son côté placé dans une situation semblable à l'égard de l'Egypte.

Aussi certains experts estiment-ils que ce n'est qu'à la suite d'une décision de cette nature des pays précités, imitée par des neutres européens tels que la Suède et la Suisse, que l'Italie ou l'Allemagne, pour ne citer que ces exemples, songeraient sérieusement à mettre au point un appareil

nucléaire de dissuasion. C'est notamment l'avis de M. Alastair Buchan, directeur de l'*Institute for Strategic Studies* londonien.

LE PROBLÈME DES GARANTIES

Il ressort de ces remarques qu'un accord propre à empêcher la dissémination des armes nucléaires n'a de véritables chances d'aboutir, c'est-à-dire de produire l'effet escompté à long terme, qu'à condition de résoudre le problème de la sécurité des nations non-nucléaires. Or, c'est là que se situe la pierre d'achoppement. Comment donner aux pays qui se sentent à juste titre menacés une garantie que le renoncement à l'arme suprême n'entraînera pas pour eux des conséquences indésirables, voire désastreuses? La promesse — vraisemblablement unilatérale, c'est-à-dire venant de Washington — d'user de sa force dissuasive en cas de pression ou même d'agression adverse ne saurait, à elle seule, suffire. Car les efforts des deux Grands ont convergé vers la mise en place de forces de riposte invulnérables — les forces des deux camps survivraient à l'attaque surprise de l'un et pourraient ensuite prendre en otage les ressources de l'adversaire, de sorte que l'initiative nucléaire est devenue en principe inconcevable. Ainsi s'est établi à l'échelon nucléaire une stabilité très proche de la stabilité absolue. Et ceci a pour effet de réduire considérablement, voire de supprimer l'effet dissuasif du niveau nucléaire sur les autres niveaux, la menace d'utiliser l'arme suprême en cas de conflit n'apparaissant crédible qu'à condition qu'il s'agisse de questions vitales, donc que l'enjeu soit très important. La guerre qui fait rage au Viet-nam, la menace qui pèse sur la Malaisie, le conflit entre le Pakistan et l'Inde, tous contraires aux intérêts des Etats-Unis, en témoignent.

C'est pour ces raisons que certains théoriciens pensent que pour convaincre les pays menacés de l'opportunité de leurs adhésions à un traité sur la non-dissémination, il faudrait s'engager à leur accorder un soutien militaire classique et,

en outre, les faire participer, à un stade avancé, à l'élaboration de la politique américaine dans la mesure où elle les concerne.

UN SEUL — OU PLUSIEURS CENTRES DE DÉCISION?

Mais le problème est encore plus complexe. Certains auteurs font, en effet, très justement remarquer que l'objectif à atteindre est la paix véritable et que l'on ne saurait se contenter d'éliminer la guerre nucléaire tout en tolérant des conflits classiques, terribles pour ceux qui les subissent. Il s'agirait donc de renforcer la dissuasion qui ne joue à l'heure actuelle entre les Grands plus que pour des enjeux très importants, voire vitaux. Or, cet effet dissuasif pourrait, toujours selon les tenants de cette théorie, Français pour la plupart, être accru par la présence d'un certain nombre de centres de décision nucléaires. Des forces nucléaires indépendantes, dans les mains des dirigeants de pays démocratiques et pacifiques, seraient propres à rendre au formidable appareil militaire américain le pouvoir dissuasif qu'il est en train de perdre, parce qu'elles rétabliraient ce degré d'incertitude sur la possibilité d'un recours à l'arme suprême qui ferait reculer un adversaire quelque peu trop dynamique.

Lieutenant D. BRUNNER

Guérilla ou le combat du faible

Les quelques notes qui suivent et qui pourraient être utilement développées (nous y reviendrons) ont le mérite d'attirer une fois de plus l'attention sur les procédés de combat — la tactique — qui différencient les armées dites classiques des troupes primitivement équipées mais exploitant toutes les ressources d'un terrain propice à la guérilla. D'un côté l'action concertée et méthodique qui s'exprime par la mise en œuvre de matériels puissants; en face des entreprises plus ou moins sporadiques et localisées, mais souvent efficaces, de soldats indigènes qu'animent la foi dans ce qu'ils estiment leur juste cause, une extraordinaire résistance morale et physique et, il faut le reconnaître un exceptionnel courage.